

## ABEILHAN : AU CHANT D'UN COQ EN GLOIRE



Près de l'église Notre-Dame-de-Pitié, juché sur un obélisque de marbre, un coq gaulois chante « gloire aux enfants d'Abeilhan morts pour la Patrie ». Dans une véritable mise en scène théâtrale qui déploie son rideau de pierre, on y accède par deux escaliers latéraux.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la commune a fait construire à l'emplacement le plus élevé du village un réservoir d'eau potable auquel elle a donné l'aspect monumental qui convenait à un édifice placé au centre de l'agglomération. Les anciens appellent ce promontoire Le Castellas, en souvenir de l'ancien château médiéval. Sollicité par la municipalité en 1923, l'architecte André Francou propose d'y ériger le monument aux Morts qui profiterait ainsi du piédestal fourni par ce réservoir. Il le conçoit comme une pyramide quadrangulaire tronquée, en pierre d'Estailades (Vaucluse), haute de 3 mètres. L'obélisque repose sur un socle à amortissement flanqué de deux vases décoratifs rectangulaires. Un coq gaulois en fonte bronzée, haut de 1,15 m, surmonte l'ensemble. Vu de la place, le cénotaphe se silhouette à dix mètres de hauteur tandis que vu du dessus du réservoir transformé en promenade, il n'en a que la moitié. Les noms des 33 Abeilhanais morts pour la France sont gravés sur les faces latérales, sous les mentions « Marne » et « Verdun ». Un glaive franc pointé vers le ciel orne la face principale, une palme droite la face opposée. « Nous espérons que dans sa simplicité il aura un certain caractère », conclut l'architecte le 20 décembre 1923. Il ne demandera pas d'honoraires.

Le 22 mai 1924, l'artiste Max Leenhardt donne son avis au président de la commission départementale des monuments aux Morts : « On peut objecter à ce projet qu'il n'a aucun caractère funéraire et qu'on eut pu concevoir sur cet emplacement du réservoir déjà constitué un projet moins grêle et plus en harmonie avec ce puissant soubassement. Mais, quant au projet adopté, ses lignes peuvent en être acceptées ».

Le monument sera donc construit, en 1924, selon les directives de Francou. L'entrepreneur biterrois Henri Oechslin s'acquittera des travaux pour la somme de 12 000 francs, dont 9 000 proviennent d'une souscription publique. Le 30 mars 1932, la commune commandera au serrurier Rolland Béranger « un portail artistique et deux grilles en fer forgé » pour la somme de 2 995 francs.

Dans l'église, deux plaques en marbre « À la glorieuse mémoire des enfants d'Abeilhan morts pour la Patrie - Reconnaissance à nos héros de la Grande Guerre 1914-1918 » portent les noms de 25 soldats.



**Remerciements**

Didier Rabaud

**Sources**

Archives départementales de l'Hérault, Délibérations communales, 1 EDT 39, 1905-1922.  
Archives départementales de l'Hérault, Administration communale, 2 O 1/9, 1923-1932.

1. Monument aux Morts d'Autignac (photo Didier Rabaud)
2. Plaque commémorative de l'église (photo Guilhem Beugnon)
3. Courrier de Max Leenhardt au président de la commission des monuments aux Morts, 22 mai 1924 (Archives départementales de l'Hérault, 2 O 1/9)
4. Projet du monument aux Morts par André Francou, 1923 (ibid.)

3

Montpellier 22 mai 24

Monsieur le Président de la  
commission des monuments aux Morts

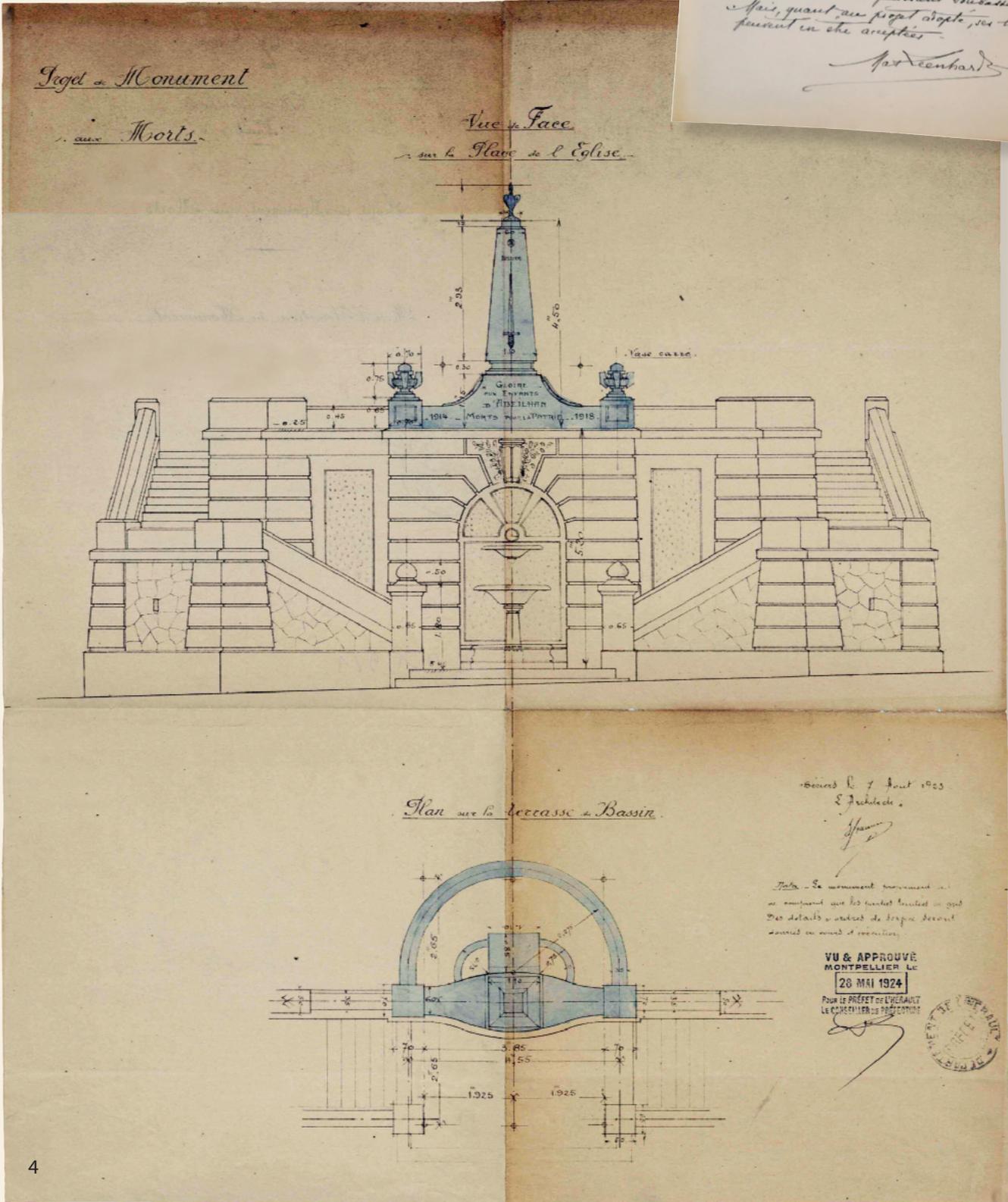
Monsieur

Partant aujourd'hui pour une absence  
de quelques jours j'ai vu le regret  
samedi de ne pouvoir assister à votre  
réunion.

Je vous remercie pour le projet  
relatif à la commune d'Autignac -  
on peut objecter à ce projet  
qu'il n'a aucun caractère funéraire  
et qu'on ne peut consacrer sur cet  
emplacement un terrain déjà consacré  
un projet moins gracieux et plus en  
harmonie avec ce puissant sous-bassement.

Après, quant au projet adopté, ses lignes  
peuvent en être acceptées.

Max Leenhardt



4

## AUTIGNAC : LA FRANCE DRAPÉE



La commune d'Autignac rendra un triple hommage à ses enfants morts pour la France : celui d'un monument érigé à l'origine sur la place Jules Ferry ; celui d'un tombeau surmonté d'un mausolée dans le cimetière vieux ; celui, enfin, d'une plaque en marbre dans l'église. Tout commence le 5 janvier 1919.

Ce jour-là, le maire expose à son conseil : « Bien des communes du département de l'Hérault ont déjà pris des dispositions pour élever chez elles un monument à la mémoire de leurs soldats morts pour la France. Autignac ne peut oublier ceux de ses enfants qui ont sacrifié leur vie à défendre et à libérer le sol français de l'ennemi. Nos sentiments de vénération et de reconnaissance pour ceux qui contribuèrent à préparer la victoire finale doit se traduire par l'érection d'un monument qui laissera aux jeunes gens un souvenir qui fortifiera en eux l'amour de la Patrie. » L'emplacement choisi est donc celui de la place Jules Ferry, face aux écoles.

Un comité de 16 membres est alors constitué sous la présidence d'honneur d'Élie Pons, maire de la commune. À ses côtés siègent notamment le curé Émile Inquimbert, le percepteur Joseph Borios, le médecin Fulcrand Bessière, le directeur d'école honoraire Abel Gau, les présidents des sociétés de secours mutuel La Fraternelle et Les Vignerons. Les souscriptions publiques permettront de commander au sculpteur Jean Magrou une femme drapée symbolisant la France, appuyée sur un pilier tronqué représentant un pan de mur en ruine. La femme a le regard tourné vers l'est, en direction du front.

Mais la population s'impatiente : deux ans après, le monument n'est toujours pas en place. La municipalité s'adresse alors avec insistance au préfet (délibération du 18 novembre 1920). Et les mois passent. La statue offerte par le comité arrive enfin dans le courant de l'été 1923. Le 6 août, la municipalité vote la somme de 14 795 francs pour l'édification d'un socle sculpté et pour les ferronneries. Sous la direction de



l'architecte biterrois L. Rey, l'entrepreneur Henri Oechslin réalisera les travaux en granite gris du Sidobre et pierre de Lens, le sculpteur Jean Blattes décorera le socle (tore et branches de lauriers, casque Adrian, armes d'Autignac) et gravera les lettres de titre : « Autignac à ses morts glorieux », Charles Rigaud, enfin, livrera les ferronneries. Le 11 novembre 1924, le monument aux Morts est enfin inauguré et l'on écoute avec attention le discours rédigé par Laurent Hot, successeur d'Abel Gau à la direction de l'école. L'histoire du cénotaphe ne s'arrête pas là. Dans les années 1970, on le déménage au plan du Portalet, connu depuis sous le nom de place des Combattants. Le 11 novembre 2014, la municipalité inaugure une stèle de marbre noir. Implantée à droite du monument, elle porte les noms de tous les soldats natifs d'Autignac morts au cours des deux guerres mondiales (35 + 5). Ce sera l'occasion pour le maire de lire un poème écrit le 27 mai 1927 par Ernest Bourdel à la mémoire des poilus de son village tombés au champ d'honneur.

Retour en arrière. Le 7 juin 1922, le maire rappelle que « déjà plusieurs fois la commune s'est voilée de deuil à l'arrivée de quelques-uns des corps de ses enfants morts pour la France et auxquels un suprême hommage a été rendu par la population entière. En ces tristes circonstances, il a été réellement douloureux de n'avoir point un tombeau spécial affecté à garder dans leur dernier sommeil ces victimes du devoir ». Et l'on approuve le projet de François Audran, entrepreneur à Faugères : un tombeau de 3 mètres sur 3 surmonté d'un obélisque en pierre de Ruoms (Ardèche), couronné d'une croix de guerre 1914-1918 et gravé du nom de 28 soldats de la commune décédés entre 1914 et 1919. Il en coûtera 12 000 francs pris sur les budgets 1922 et 1923.

L'église, enfin, abrite deux plaques en marbre portant les même 28 noms sous la mention « Gloire aux enfants d'Autignac morts pour la Patrie ». Elles encadrent une niche abritant une statue de saint Roch.

### Remerciements

Antoine Barxias-Casties, Jean-Pierre Marchi, Georges Pons, Jean Bourdel

### Sources

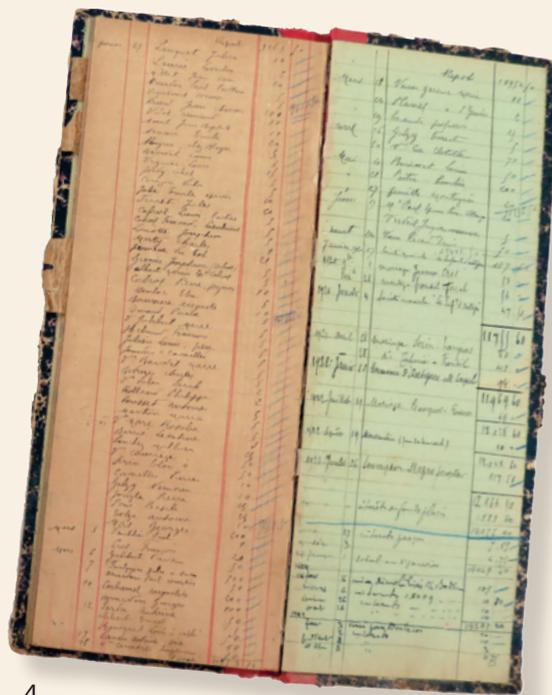
Archives départementales de l'Hérault, Délibérations communales, 18 EDT 29, 1918-1923.

Archives départementales de l'Hérault, Monument aux Morts, 18 EDT 191, 1919-1927.

Archives départementales de l'Hérault, Monument aux Morts, 2 O 18/10, 1922-1924.



3



4

1. Écoles et monuments aux Morts, place Jules Ferry, vers 1930 (coll. particulière)
2. Monument aux Morts sur la place des Combattants (photos Didier Rabaud)
3. Monument aux Morts du cimetière (photo Guilhem Beugnon)
4. Pages du cahier de souscription pour l'érection du monument aux Morts (Archives départementales de l'Hérault, 8 EDT 191)



## Homage aux Morts. 1914-1918

Mais pourquoi donc cela mère pâle et chétive  
Accoudée sur ces ruines, pourquoi es-tu pensive ?  
Toi, que de si beaux yeux au si tendre regard  
Laisent couler des larmes... Oh cruel désespoir !  
Chacun de nous comprend, ta douleur est amère  
Tes beaux enfants sont morts du fléau qu'est la guerre  
Ils reposent en paix d'un sommeil éternel  
Seuls leurs doux souvenirs nous restent immortels.

Jeunes, hardis et fiers ils partaient l'âme sûre  
Assoiffés de Verdun, de Craonne et Tabure  
Imprégnés de cette haine, veloutés de mépris  
Qui fit de nos enfants des soldats aguerris  
Et dans leur jeune cœur germait une espérance  
Ils revoyaient déjà l'avenir de la France  
La cime des beaux jours emplis de renouveau  
Pour cela, fallait-il, défendre son drapeau.

Ils vécurent longtemps d'atmosphère de gloire  
Chaque envoi de muguet marquait une victoire  
Quand, soudain, un beau soir, le moment fut choisi  
Il fallut attaquer... l'enfant n'a pas poli  
Et dans un grand élan d'audace et de courage  
Ce beau désir de vaincre caressait son visage  
Quand la balle ennemie, dans un élan vengeur  
Effrangeait le drapeau, touchait l'enfant au cœur.

L'enfant était-il mort ? On le croit, on devine  
Car hélas le muguet dans sa blancheur divine  
N'arriva plus jamais, emportant dans son sein  
Le baiser familial qu'était la joie des siens  
Et depuis ce jour-là, la maison maternelle  
Du gentil petit gars n'eut plus d'autres nouvelles  
Mais reçut pour tout gage la belle croix d'honneur  
Effigie de lauriers mais bronzée de malheur.

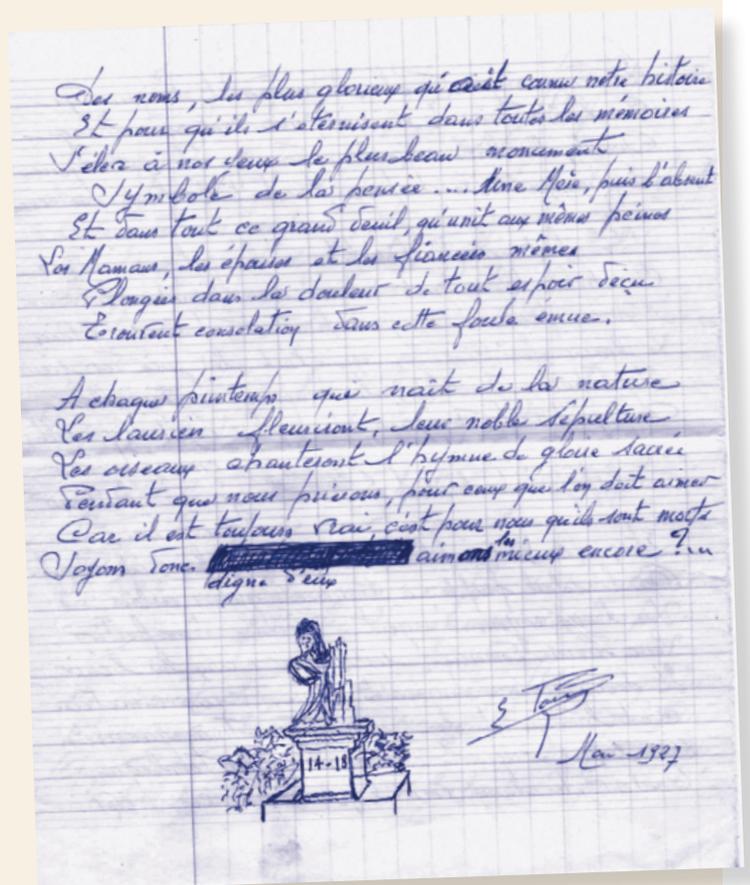
Eh, Mère ! Tes fils sont là, sous ce beau ciel de marbre  
Où le soleil faufile à travers ces grands arbres  
Ses beaux rayons d'argent, désireux d'embellir  
Leur dernière demeure, soit pour mieux la bénir  
Et dans ce coin charmant de ce vieux cimetière  
C'est là qu'est le berceau des destinées guerrières  
Où l'épée a gravé au marbre du tombeau  
Couleur de sang vermeil, le nom de ces héros.

Des noms, les plus glorieux qu'ait connus notre histoire  
Et pour qu'ils s'éternisent dans toutes les mémoires  
S'éleva à nos yeux le plus beau monument  
Symbole de la pensée... une mère, puis l'absent  
Et dans tout ce grand deuil qu'unit aux mêmes peines  
Les mamans, les épouses et les fiancées même  
Plongées dans la douleur de tout espoir déçu  
Trouvent consolation dans cette foule émue.

A chaque printemps qui naît de la nature  
Les lauriers fleuriront leur noble sépulture  
Les oiseaux chanteront l'hymne de gloire sacré  
Pendant que nous prions pour ceux que l'on doit aimer  
Car il est toujours vrai, c'est pour nous qu'ils sont morts  
Soyons donc dignes d'eux, aimons les mieux encore.

**Ernest BOURDEL**

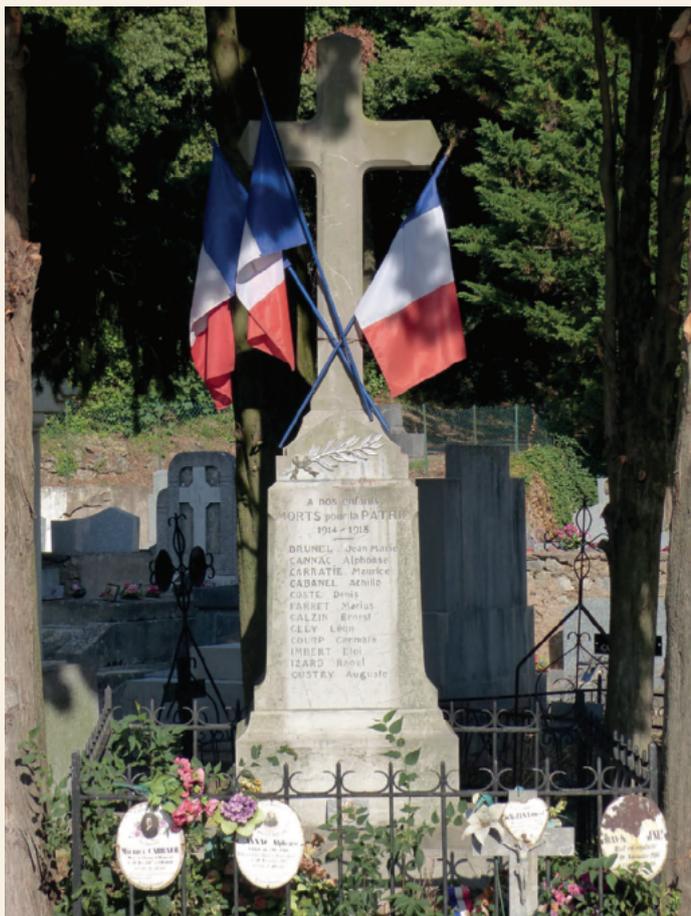
Inauguration du Monument aux Morts d'Autignac, 27 mai 1927



Dernière page du poème manuscrit d'Ernest Bourdel  
(coll. Jean Bourdel)



## CABREROLLES : AU PIED DE LA CROIX



Le 23 novembre 1919, le conseil municipal de Cabrerolles donne un avis favorable à l'érection d'un monument aux Morts dans le cimetière de la commune. Un comité de treize membres sous la présidence de Léonce Roque et la présidence d'honneur d'Ernest Lavit est aussitôt chargé de recueillir des fonds auprès de la population. Ils permettront l'érection d'une stèle surmontée d'une croix et gravée du nom des douze enfants de la commune morts pour la patrie. En janvier 1950, la commune commandera à la marbrerie Laurens un travail de réfection du monument.

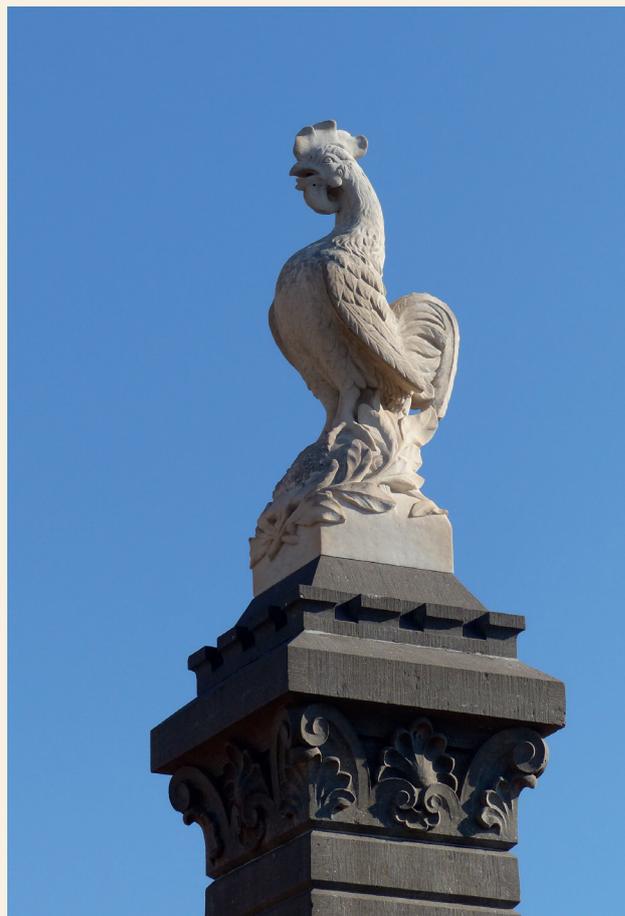
### Sources

Archives départementales de l'Hérault, Monument aux Morts, 44 EDT 96, 1919-1950.



Photos Guilhem Beugnon

## CAUSSES-ET-VEYRAN : LE MONUMENT « PRÉFABRIQUÉ »



En bordure de la route départementale 19 à l'entrée du village de Causse-et-Veyran, une stèle surmontée d'un coq rappelle le souvenir des 29 « glorieux morts » de la guerre 1914-1918. La commune a choisi, en 1920, un modèle en série des établissements Édouard Rombaux-Roland installés à Jeumont, dans le Nord. La commission départementale regrettera l'adoption d'un monument préfabriqué, estimant que dans l'intérêt des finances communales il y aurait eu lieu « d'employer des matériaux de la région au lieu du granit belge<sup>1</sup> ». Une plaque en marbre rappelle dans l'église le souvenir des enfants du village qui ont perdu la vie pour la patrie.

### Sources et notes

Archives départementales de l'Hérault, Monument aux Morts, 2 O 61/4, 1920.

1. Cité par Abbal, *op. cit.*, p. 37.



Photos Didier Rabaud

## CAUSSINIOJOULS : À L'OMBRE DES PINS



Obélisque orné de la croix de guerre 1914-1918, d'une palme de laurier et d'une croix latine, le monument aux Morts de Caussiniojols est érigé au carrefour des routes de Cabrerolles et de Laurens. En 2015, pour des raisons de sécurité lors des cérémonies, il a été reculé de quelques mètres sur un monticule planté de conifères. Deux plaques en marbre noir portant le nom des 7 soldats du village morts durant les deux guerres mondiales ont remplacé les anciennes plaques. Elles font écho aux plaques de marbre blanc dans l'église du village qui portent de plus les noms d'Auguste Oustry et Joseph Trébosc.

**Caussiniojols** Le monument aux morts a été déplacé et inauguré

Le nouvel emplacement de la stèle est désormais sécurisé.

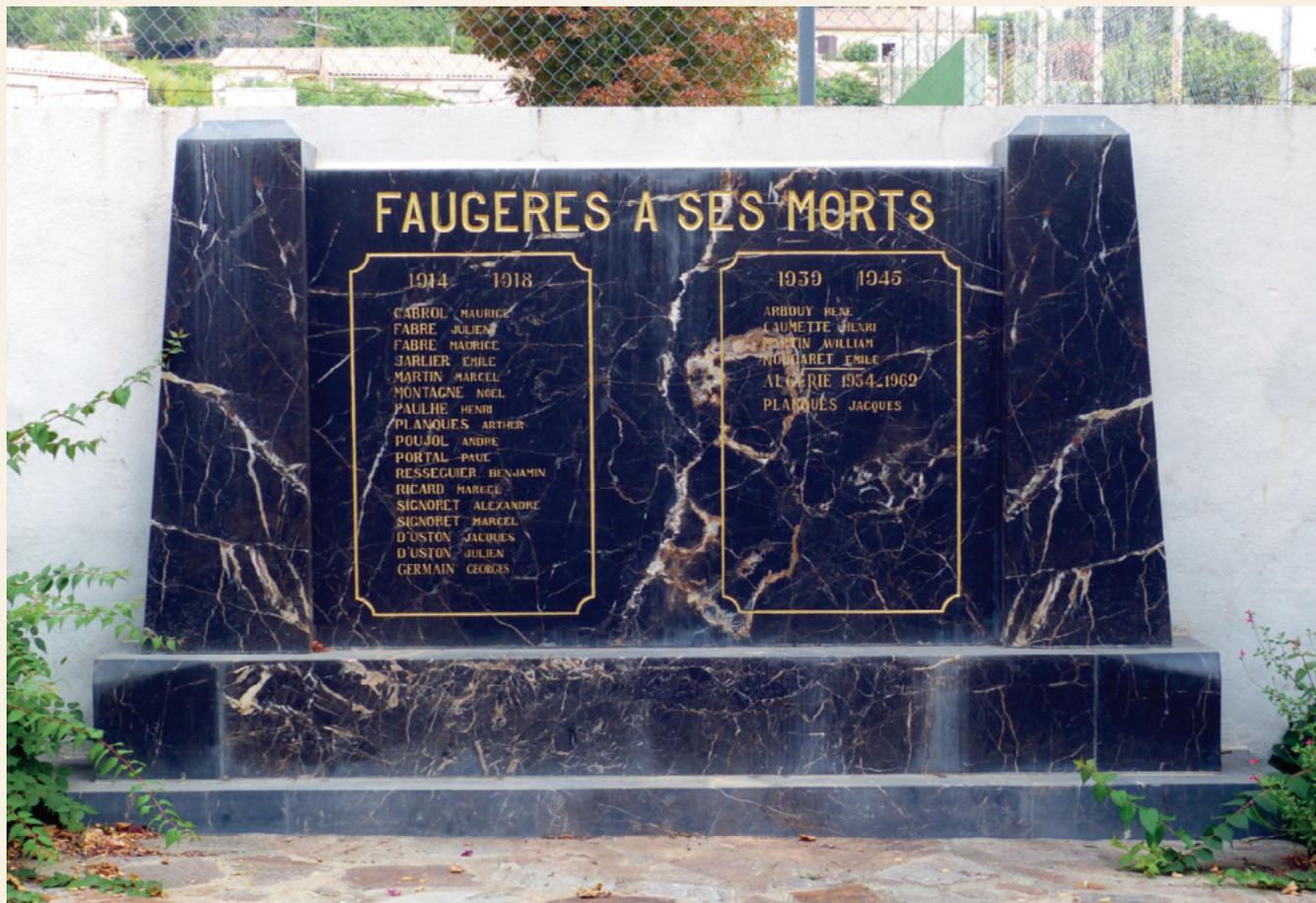
**P**endant plusieurs années, la stèle du monument aux morts était située au croisement de plusieurs routes. Ce qui, lors des commémorations du 11 Novembre, créait une gêne pour les personnes présentes et les automobilistes. Le conseil municipal a donc décidé de reculer de plusieurs mètres cette stèle afin de sécuriser les cérémonies et pouvoir les réaliser en toute quiétude. Le monument a été ainsi déplacé et installé sur l'ancien cimetière qui est maintenant arboré. L'inauguration de ce nouvel emplacement et des nouvelles plaques à la mémoire des enfants de Caussiniojols morts pour la France a eu lieu lors de la cérémonie du 11 Novembre. Après les discours, un apéritif et une grillade de châtaignes ont rassemblé les habitants.  
Comes. ML : 04 67 23 00 01.

■ Les élus, les enfants et la population lors de l'inauguration de la stèle.



Photos Didier Rabaud

## FAUGÈRES : L'IMPOSANTE STÈLE



En bordure de la route de Pézenas, à l'entrée du village, une imposante stèle en marbre noir porte gravés les noms des 17 poilus de la commune Morts pour la France durant la Grande Guerre et ceux des 5 soldats décédés durant la Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Algérie. En 2015, le monument a été restauré par le marbrier Antoine Mira, d'Abeilhan.

Dans l'église, un autel rappelle le nom de 8 soldats de la guerre 14-18 et de 4 soldats de la guerre 39-45.

Photos Didier Rabaud



### Faugères

#### Le monument aux morts rénové

Faugères a commencé la rénovation de son patrimoine, préservant ainsi son authenticité. Gérard Jacquet, conseiller municipal, et Jean-Michel Alquier, vice-président de la commission patrimoine, ont œuvré récemment à la rénovation du monument aux morts, symbole de liberté et de civisme. Le blason de la commune, artistiquement réalisé, y figure en bonne place.

Le maire de Faugères tient à affirmer que cette réalisation est le moyen de saluer Michel Viala, dont les connaissances, en histoire locale, ont permis de corriger et d'actualiser la liste, bien trop longue, des poilus faugérois. L'ensemble



■ La rénovation du patrimoine local débute à peine.

n'aurait pas la même vérité, sans d'autres coups de chapeau en direction de M. Mira, marbrier, et de Stéphane Sanchez, entrepreneur de maçonnerie, pour leur travail. Contes. ML : 04 67 95 12 03 + [midilibre.fr](http://midilibre.fr)

Midi Libre - 6 mars 2015

## FOS : LA PLAQUE DU SOLDAT ARBOUY



La commune de Fos ne compte qu'un seul mort, Clément Louis Adrien Arbouy, né au village le 14 avril 1896, soldat au 105<sup>e</sup> régiment d'infanterie, tué à l'ennemi au Bois triangulaire, près de Chaulnes (Somme), le 6 octobre 1916. Une plaque de marbre lui rend hommage dans l'église paroissiale.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **ARBOUY**  
 Prénoms *Clément Louis Adrien*  
 Grade *Soldat*  
 Corps *105<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie R.I.*  
 N° *8526* au Corps. — Cl. *1916*  
 Matricule. { *519* au Recrutement de *Beziers*  
 Mort pour la France le *6 Octobre 1916*  
 à *Bois triangulaire près Chaulnes (Somme)*  
 Genre de mort *Tué à l'ennemi*  
 Né le *14 Avril 1896*  
 à *Fos, com. de Fos, Département de l'Hérault*  
 Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). }  
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
 par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
 acte ou jugement transcrit le *21. 12. 1916*  
 à *Fos, Hérault*  
 N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

534-708-1921. [20434.]

Fiche du soldat Louis Ardouy  
 Mort pour la France  
 (www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

## FOUZILHON : L'OBÉLISQUE DU PONT



Le monument vers 1930

Simple obélisque en bordure de l'avenue du Pont, à l'entrée du village, le monument de Fouzilhon porte une plaque où sont gravés les noms des « héros » du village : 10 soldats morts au champ d'honneur, celui de Laudice Colle, institutrice, victime civile en août 1918, et celui d'une victime de la guerre d'Algérie. Sur notre territoire, Fouzilhon comptabilise le plus fort pourcentage de soldats morts pour la France par rapport à sa population en 1911 : 6,37 %.

Un comité se forme en 1919 pour recueillir les dons de la population nécessaires à l'érection du cénotaphe. Le 8 janvier 1920, la municipalité de Fouzilhon, bien qu'elle soit « sans aucun revenu », vote une somme de 550 francs qui se rajoutera aux 7 199 francs de la souscription publique. On confiera au marbrier biterrois Henri Oechlin le soin de réaliser les travaux.

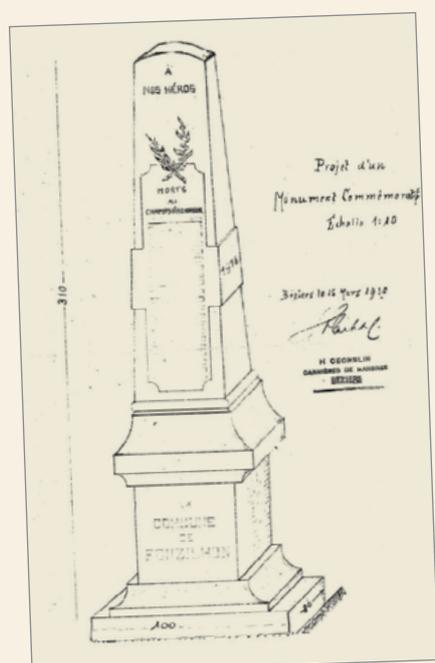
Le 1<sup>er</sup> juillet 1923, le conseil municipal décide d'ajouter une plaque en bronze pour le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice. Il en coûtera 300 francs à la commune. Le 26 janvier 1925, alors qu'il vient de visiter les trois premiers puits du gisement pétrolifère de Gabian récemment découvert, Vincent de Moro-Giafferri, ancien avocat de Landru et pour l'heure sous-secrétaire d'État à l'Enseignement technique, descendra de voiture pour s'incliner devant le monument de Fouzilhon.

### Sources

Archives départementales de l'Hérault, Monument aux Morts, 2 O 105/11, 1920-1923.  
*Le Petit Méridional*, 27 janvier 1925.

### Remerciements

Yolande Drevet

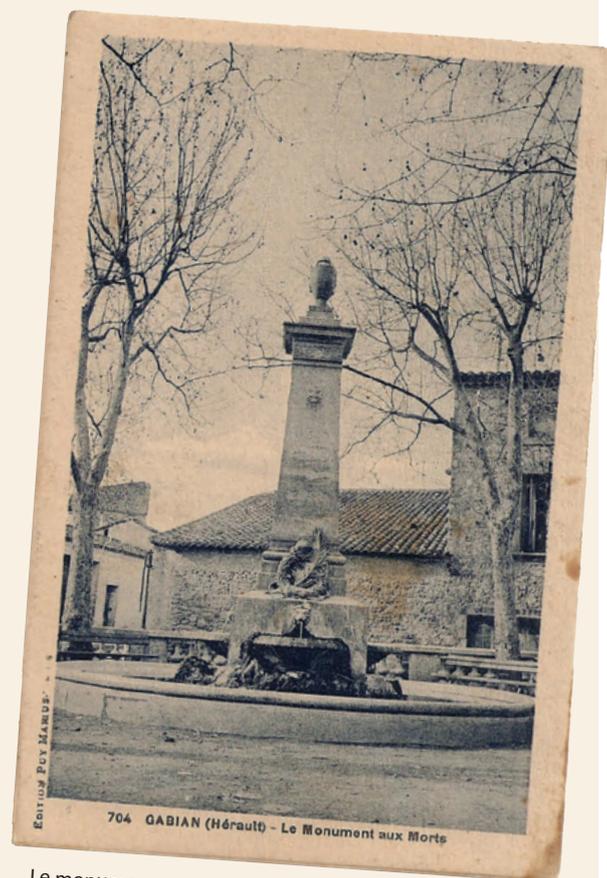


Projet du monument de Fouzilhon dressé le 16 mars 1920 par Henri Oechlin (Archives départementales de l'Hérault, 2 O 105/11)

## GABIAN : UN MONUMENT D'EXCEPTION



Photo Didier Rabaud



Le monument vers 1930

Le monument aux Morts de Gabian fait figure d'exception : obélisque en marbre de Laurens au milieu d'un bassin circulaire, il joue aussi le rôle de fontaine sur la place de l'ancienne poste. La colonne quadrangulaire de 5 m 60 surmontée d'une urne voilée de 1 m 20, porte gravée sur deux faces les noms des 28 victimes de la commune. Les deux autres faces sont ornées pour l'une d'un motif en bronze figurant un casque reposant sur une couronne traversée d'un laurier, pour l'autre d'une palme en bronze pointée vers le ciel. Sur le socle de la colonne, quatre petites vasques en marbre noir reçoivent par des mascarons en bronze un jet d'eau qui retombe ensuite dans un bassin circulaire en ciment de 6 m 80 de diamètre et 0 m 60 de profondeur. « Ici, écrit Odon Abbal<sup>1</sup>, pas de gloire, ni de patrie : *Gabian à ses enfants morts pour la France*. Le monument est à la fois civique et funéraire, le sacrifice est reconnu sans être sublimé. L'ensemble invite plutôt au recueillement quotidien. »

Si, au lendemain du conflit, Gabian choisit d'honorer ses morts d'une manière particulièrement solennelle, c'est que son maire, Émile Astruc, vient d'être démobilisé « après 52 mois de dure souffrance ». Le 12 février 1919, devant une assemblée municipale encore réduite (4 des 12 conseillers sont encore mobilisés), il prononce un discours rassembleur :

« Messieurs et chers Collègues,

En reprenant les fonctions que mes obligations militaires m'avaient fait abandonner, mon premier devoir est d'adresser un salut ému à tous les morts de la commune tombés au champ d'honneur, aux disparus, aux blessés, aux prisonniers qui nous reviennent et enfin à tous ceux que cette maudite guerre a privés d'une affection quelconque.

Que d'éloges pourrait-on faire à nos héros qui dans cette gigantesque bataille ont su contribuer pour une large part au triomphe de la victoire. Pas un n'a manqué à l'appel du devoir patriotique que l'ennemi nous a imposé.

Cependant, après 52 mois de dures souffrances, leurs sacrifices n'ont pas été vains, puisque à bout de souffle les quatre puissances qui luttèrent contre nous ont dû demander grâce, et accepter sans réticence les conditions d'armistice qu'avec nos illustres alliés nous leur avons imposées.

Cette guerre que nous ne voulions pas sera, malgré tout, un bienfait pour l'humanité ; elle servira à tous les peuples à se ressaisir, car il est à présumer que les clauses de la paix qui va se traiter mettront dans l'action militaire une telle entrave que même nos farouches ennemis ne pourront plus sortir l'épée.

Attendons, Messieurs, avec confiance le résultat final des décisions que les diplomates de l'entente sont en train de discuter.

Désormais nous devons songer à maintenir parmi nous cette union sacrée que la grande majorité du peuple français a observée pendant la guerre. En ce qui concerne notre commune, je souhaite de tout cœur- et je m'y emploierai de tout mon humble pouvoir - que cette union qui a si bien réussi pendant la guerre fasse sentir encore pendant la paix ses heu-



reux résultats. Pour ma part, je ne me lasserai pas comme par le passé de remplir mes délicates fonctions au mieux des intérêts de tous.

Je n'ignore pas, hélas !, qu'il est difficile parfois de contenter tout le monde, mais j'ai hâte de dire que ma conscience ne sera jamais troublée car mon plus grand souci a été toujours de bien faire.

Et maintenant, Messieurs, il ne nous reste plus qu'à nous mettre au travail ; songeons aux victimes que ces quatre années et demie de guerre ont faites dans les rangs de la famille gabianaise ; nous devons les secourir par tous les moyens.

J'ajoute que lorsque nous nous sommes séparés, nous avons laissé des projets en suspens, qu'il nous faudra à nouveau mettre à l'étude, tels que : adduction d'eau potable, réparation de diverses rues, chemin du cimetière, et achat d'un corbillard. D'autres projets encore appelleront notre attention, entr'autres je vous signalerai la nécessité de construire un groupe scolaire. En un mot nous devons collaborer ensemble pour parer à toutes les difficultés ouvertes par la mauvaise crise qui vient de se terminer.

Qu'il me soit permis ici de remercier et féliciter notre honorable collègue, M. Marty, qui pendant quatre ans, et avec l'appui des conseillers municipaux restants, a su si bien se rendre digne de sa mission, en assurant les ingrates fonctions de premier magistrat de la commune.

Merci et félicitations aussi à notre dévoué instituteur, M. Dumée, qui, en dehors de ses heures de classe, s'est abandonné corps et âmes aux pénibles travaux de secrétaire de mairie. Personne n'ignore en effet combien la tâche de ce fonctionnaire a été dure.

Honneur aux femmes, épouses et mères de mobilisés qui, dans la mesure de leurs forces, ont contribué elles aussi à la victoire, en soutenant par leurs lettres le moral des chers absents, et surtout en les suppléant dans les travaux agricoles sans lesquels la disette eût amené la faillite de nos armes.

Je ne doute pas que les heures cruelles que nous venons de vivre nous aient assagis, et qu'après avoir combattu pour la liberté et le droit, les « poilus » se consacrent avec joie, dans la paix et la tranquillité des foyers retrouvés, à l'œuvre de rénovation qui les attend.

Même après les heures les plus critiques de son histoire, au lendemain de ses défaites, la France étonna le monde entier en se ressaisissant très vite ; il ne saurait en être autrement aujourd'hui qu'elle est victorieuse.

À se ressaisir, Messieurs, vous l'aidez dans votre petite sphère.

Il le faut pour que vive encore, grande et respectée, Notre France, et pour que vive avec elle la République ! »

En fin de séance, et faisant à nouveau l'éloge des soldats du village morts pour la patrie, le maire souligne que « le premier devoir de l'assemblée et de la population gabianaise serait de songer à nos chers morts. Pour ceux qui ont fait le sacrifice total, il n'est plus possible de rien tenter. Du moins pouvons-nous garder intact leur souvenir, conserver dans nos cœurs leur affection, et afin que leur exemple soit toujours présent à notre esprit et dans l'esprit de nos descendants, graver dans

la pierre leurs noms glorieux. » À l'unanimité, le conseil municipal décide la formation d'un comité de 5 membres, dont 2 pris en son sein, chargé de recueillir les souscriptions publiques et de déterminer l'emplacement du monument. En attendant, le conseil fait consigner dans le registre des délibérations le nom de 15 Morts pour la France. Le monument en portera 28.

Le 18 février 1921, le conseil approuve le projet dessiné par l'architecte biterrois André Francou, dont le montant s'élève à 35 000 francs : 14 000 francs pour l'aménagement de la place de la Poste où sera élevé le monument, 17 000 francs pour l'édifice de 6,85 m en pierre de Laurens, 4 000 francs pour les ornements en bronze (casque, couronne, palme et croix de guerre). Le conseil « exige avant tout un cachet artistique que seul un homme de l'art est capable de leur imprimer ». Ce sera le marbrier biterrois Henri Oechlin. La souscription publique ayant rapporté 14 526 francs (519 contributeurs de 0,50 à 300 francs), la somme manquante sera prélevée sur le montant d'un emprunt réalisé en 1914 pour un projet d'adduction d'eau remanié par la suite. Afin d'accélérer la réalisation du monument, il ne sera pas demandé de subvention au département ou à l'État. Au cours de la réception des travaux, le 20 juin 1922, on reconnaît qu'il serait bon d'amener l'eau au monument. La dépense de 3 500 francs sera votée le 10 août de l'année suivante.

L'inauguration du cénotaphe aura lieu le dimanche 26 août 1923 selon un programme que nous livre le journal *L'Éclair* dans son édition de la veille : « Dimanche matin, au cimetière, visite des autorités et sociétés locales à la tombe des soldats « morts pour la Patrie » ; 9 heures légales, formation du cortège devant la mairie ; 9 h 30, départ pour le cimetière ; 10 heures, dépôt d'une gerbe sur la tombe des soldats « morts pour la France » ; allocution du maire ; Andante par l'Harmonie gabianaise ; dislocation. Sur la Place Neuve, inauguration officielle du monument élevé à la mémoire des enfants de Gabian « morts pour la France » ; 15 heures, réception des invités à la mairie ; 15 h 30, formation du cortège ; 16 heures, départ du cortège, itinéraire : rue Barbecane, rue du Portail, avenue de Faugères, Place Neuve, enceinte du monument : 1. Gloire à la France ! Harmonie gabianaise ; 2. Appel des Morts ; 3. Discours de M. Astruc, maire de Gabian ; 4. Andante, Harmonie gabianaise ; 5. Discours de M. E. Bousquet, conseiller d'arrondissement ; 6. Allégo, Harmonie gabianaise ; 7. Discours de M. Ruhl, conseiller général et député de la Seine ; 8. Pas redoublé, Harmonie Gabianaise ; 9. Discours de M. le Lieutenant-colonel ; 10. Andante, Harmonie gabianaise ; 11. Discours de M. Roustan, sénateur de l'Hérault ; La Marseillaise, Harmonie gabianaise ; dislocation. »

Le 26 janvier 1925, c'est un ministre qui s'inclinera devant le monument aux Morts du village après s'être incliné devant celui de Fouzilhon : Vincent de Moro-Giafferri, venu en délégation visiter les premiers puits du gisement pétrolier de Gabian. « Après s'être recueilli quelques instants, relate *Le Petit Méridional* du 27 janvier, il dépose une gerbe au pied de la stèle. Après avoir signé le livre d'or de la commune, le ministre monte dans son auto et, suivi du cortège officiel, quitte Gabian pour Cette [Sète], sous les acclamations populaires. »

Le 10 août 1923, le conseil municipal avait approuvé un projet d'aménagement des tombes des soldats dont le corps venait d'être rapatrié dans le cimetière du village. Pour 4 787 francs, Henri Oechlin proposa 15 bornes en pierre de Laurens, avec arêtes polies et parements bouchardés, reliées entre elles par une forte chaîne en aluminium. Deux stèles portent, en lettres gravées et dorées, les noms et prénoms des héros du village.

Dans l'église paroissiale, un triptyque ouvragé rappelle le sacrifice des 28 enfants du village « tombés au champ d'honneur ». Trois plaques de marbre blanc portant noms et décorations entourent une peinture qui figure un prêtre donnant sur le champ de bataille l'extrême onction à l'un d'eux.

#### Sources et notes

Archives départementales de l'Hérault, Délibérations communales, 109 EDT 17, 1914-1925.

Archives départementales de l'Hérault, Monument aux Morts, 2 O 109/1, 1920-1924.

Archives départementales de l'Hérault, Cimetière, 2 O 109/14, 1923.

Archives communales de Gabian, Monument aux Morts, 1 M 4, 1921-1923.

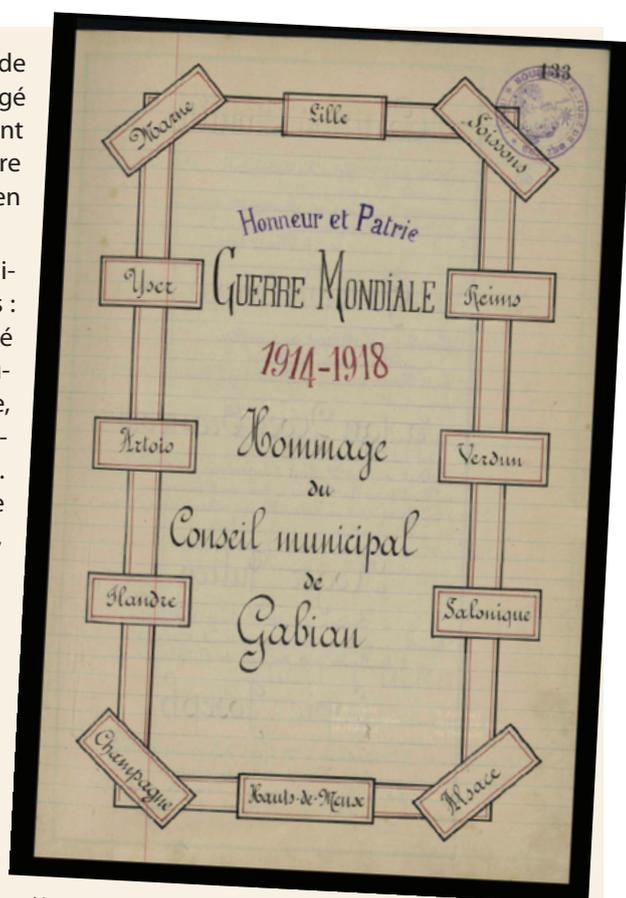
*L'Éclair*, 25 août 1923 ; *Le Petit Méridional*, 27 janvier 1925.

1. Cité par Abbal, *op. cit.*, p. 59.

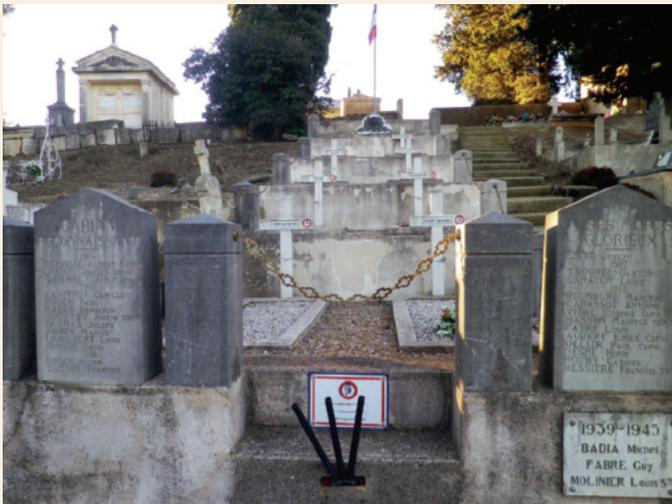
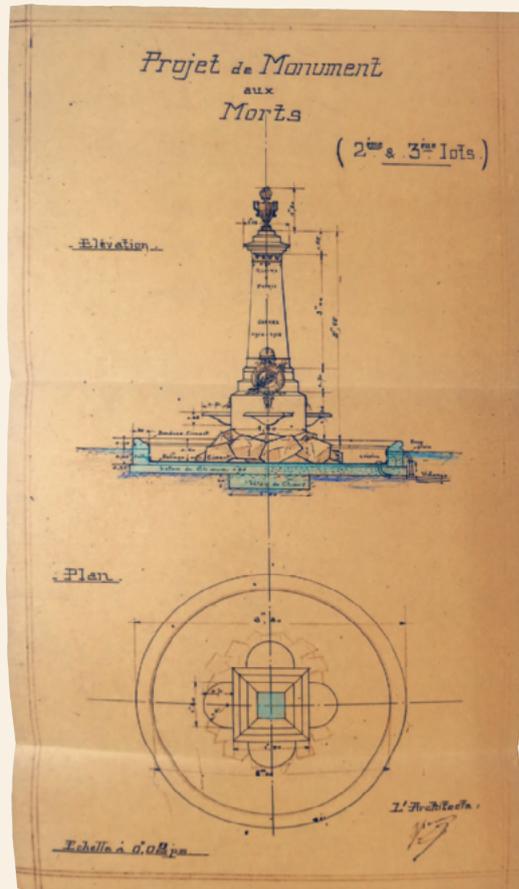
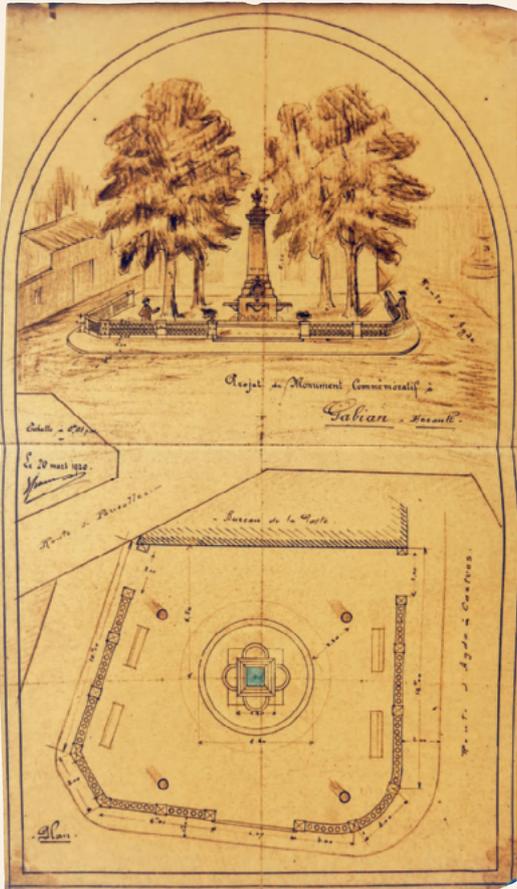
1. Monument aux Morts d'Autignac (photo Didier Rabaud)

2. Plaque commémorative de l'église (photo Guilhem Beugnon)

3. Courrier de Max Leenhardt au président de la commission des monuments aux Morts,



Hommage du conseil municipal dans le registre des délibérations - 12 février 1919  
(Archives départementales de l'Hérault, 109 EDT 17)



- 1-2. *Projet de monument aux Morts par André Francou, 20 mars 1920*  
(Archives départementales de l'Hérault, 109 EDT 300)
3. *Monument aux Morts du cimetière*  
(photo Didier Rabaud)
4. *Triptyque ouvragé de l'église*  
(photo Guilhem Beugnon)
5. *Première page du registre de souscription du Comité du monument aux Morts*  
(Archives départementales de l'Hérault, 109 EDT 300)



Comité du Monument aux Morts  
Table des Souscripteurs.

Souscripteurs	Sommes	Souscripteurs	Sommes	Souscripteurs	Sommes
<i>Général souscription</i>					
Berges Pascal	50 00	<i>Repose</i>	225 50	<i>Repose</i>	375 00
Berges Adolphe	50 00	Canac Adolphe	5 00	Castan François	5 00
Bidal Léonard	50 00	Badelle	5 00	Montel François	5 00
Baudouin Jules	10 00	Barron Louis	5 00	Ngallbert Jules	1 00
Jules Bédaride	5 00	Montgali Albert	10 00	Minzger Michel	5 50
de la Bastide Antoine	50 00	Castan Laurent	5 00	Castan Marcelles	15 00
Baudouin Jules Honoré	50 00	Murier Albert	5 00	Bastere Jean	50 00
Tardieu Joseph	10 00	Sourdais François	5 00	Castane	5 00
de la Bastide Albert	10 00	Barron Louis	5 00	Chavel Joseph	5 50
Montel Louis	10 00	Josias espagnol	1 00	Baudouin Adolphe	5 00
Montel Jean	5 00	Bidal Henri	50 00	Bidal Eugénie	5 00
Blanc	5 00	Castan Amélie	10 00	Bidal Lisa	5 00
Soriano Pierre	1 50	Castan Léonore	5 00	Bidal Marie	1 00
Bidal Marie	10 00	Bidal Eugénie	15 00	Mondou	5 00
Ngallbert Philippe	5 00	Bidal Antoinette	10 00	Epue François	10 00
Canigès Elise	5 00	Baudouin Louis	5 00	Castan Hélène	5 00
Abbat Joseph	5 00	Guilbert Joseph	5 00	Baudouin Pierre	5 00
Abbat Germain	5 00	Joussé Louis	5 00	Chavel Melaine	5 00
Roussel Louis	5 00	Castan Adolphe	1 00	Joussé Joseph	100 00
Berges Adolphe	5 00	Joussé Pierre	5 00	Brisse Albert	500 00
de la Bastide Albert	5 00	Joussé Sébastien	10 00	Guerra Paul	500 00
2 reports	261 50	2 reports	375 00	2 reports	375 00

5

## LAURENS : LE COQ D'INJALBERT



Photos Didier Rabaud



Adossé à la façade des écoles, un portique dorique couronné des armes de la ville sert d'écrin à une plaque de marbre portant gravés les noms des 32 héros de la commune. Sur le fronton, une dédicace, unique dans le département, s'adresse aux générations futures : « Enfants, n'oubliez pas, c'est pour vous qu'ils sont morts ».

Le 5 avril 1919, un comité de 14 membres (12 propriétaires, le receveur-buraliste et le curé) se constitue autour du colonel Gabriel Mirepoix, propriétaire du château de Grézan, afin de recueillir l'argent nécessaire à l'érection d'un monument aux Morts dont on confie l'exécution aux Marbreries Générales.

En 1920, le célèbre sculpteur biterrois Jean Antoine Injalbert offre à la commune un coq en marbre de Laurens chantant la victoire, ses griffes plantées dans un casque à pointe allemand. Il trône, triomphant, devant le monument aux Morts. Il y a quelques années, l'animal fut retrouvé au sol. Afin de le préserver de tout autre acte de vandalisme, on le mit à l'abri dans l'escalier principal de la mairie. Grâce à une souscription, une réplique le remplace devant l'école depuis décembre 2014.

Le 5 novembre 1921, Marc Gleizes, maire de Laurens, expose à son conseil : « l'exhumation des corps des soldats devant commencer prochainement et Laurens devant en recevoir, il y a lieu de prévoir immédiatement une sépulture pour recevoir seize enfants du village morts pour la France ». Afin de satisfaire « au désir de la population plusieurs fois exprimé dans cette assemblée », il propose de construire un tombeau, au centre du cimetière, dont les travaux seront confiés à MM. Raoul Germain et Viala, entrepreneurs à Laurens. Le 5 octobre 1922, Armand Anglade, carrier à Laurens, s'engage à mettre en place une pierre tombale en marbre, en forme d'un sarcophage, pour la somme de 2 000 francs. L'année suivante, il fournira un obélisque en marbre noir orné d'une croix de guerre monumentale et d'une plaque portant les noms des 32 soldats du village tombés au champ d'honneur.

Dans l'église paroissiale, un autel en marbre rouge de Laurens orné d'une croix de guerre porte 38 noms de poilus. On lui adjointra quelques années plus tard une plaque à la mémoire des six soldats du village morts durant la Seconde Guerre mondiale. Comme à Gabian, une peinture à l'arrière du monument représente un champ de bataille mais c'est ici un ange, en écho à la sculpture qui surmonte l'autel, qui vient apaiser un soldat agonisant.

## Sources

Archives départementales de l'Hérault, Délibérations communales, 1 MI 908/7, 1912-1959.

Archives départementales de l'Hérault, Monument aux Morts, 2 O 130/1, 1921-1923.

Archives communales de Laurens, Cimetière, 1 M 9, 1919-1929.

Archives communales de Laurens, Monument aux Morts, restauration, 5 W 10, 2000-2001.



## MAGALAS : LA VICTOIRE DE MAGROU



Photo Didier Rabaud

Devant le collège, autrefois école Camille Granier, une France victorieuse élève vers le ciel un glaive triomphant tandis que, de l'autre main, elle porte des palmes à ses enfants.

Si l'on en croit le quotidien *L'Éclair* du 28 novembre 1918, c'est dès le 19 du même mois que le conseil municipal de Magalas « décide d'ériger sur la place de la mairie un monument à la mémoire de nos pauvres enfants tombés pour la patrie ; à cet effet un Comité sera ultérieurement nommé en vue de recevoir, par souscriptions, une partie du montant de la dépense ; la générosité de la population magalassienne ne fera que grandir le monument ». En fait, la décision ne sera prise que le 25 mars 1919. Ce jour-là, considérant « qu'il est du devoir de tous de reconnaître publiquement la bravoure et l'esprit de sacrifice de nos soldats », le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de construction d'un monument aux Morts devant la future école de garçons. L'exécution du projet sera confiée à Adrien Avon, architecte à Béziers, et Jean Magrou, sculpteur à Paris. Afin de « maintenir à l'œuvre son caractère d'union sacrée », on confie à un comité de 17 personnes, sous la présidence du maire, le soin de conduire une souscription publique. Elle rapportera la somme de 27 000 francs.

Le projet de l'architecte, approuvé le 29 août 1921, se compose d'un socle élevé, en marbre de Laurens, portant gravé le nom des victimes magalassiennes, et d'une figure symbolique en bronze, haute de 2,60 m. Œuvre de Magrou, elle représente une France victorieuse, couronnée de lauriers et drapée à l'antique, « jetant son cri d'allégresse et portant des palmes à ses enfants ».

L'ensemble du monument est évalué à 70 000 francs (dont la moitié pour la sculpture). La commission départementale demande s'il ne serait pas possible d'en diminuer le prix mais l'entrepreneur Corbières assure ne pouvoir faire aucune concession. « Considérant que ces monuments doivent être exécutés d'une manière impeccable en raison de leur caractère sacré », la municipalité maintient le montant du marché » par une délibération du 17 janvier 1922. On recourra à l'emprunt pour financer ce projet, le plus onéreux de notre territoire.

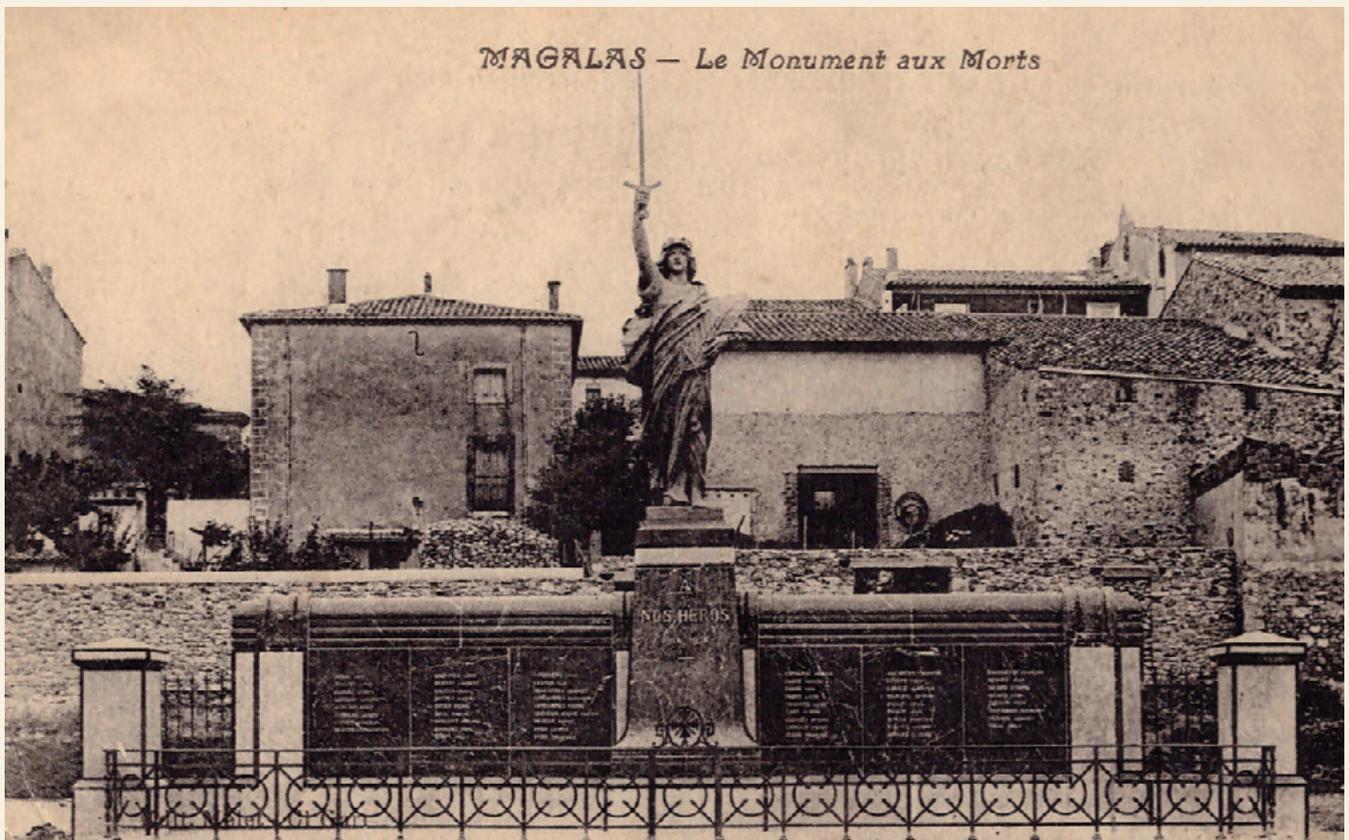
Les travaux sont réceptionnés provisoirement le 28 avril 1924, définitivement 4 mois plus tard. Le 10 mai 1924, bien tardivement, l'Etat attribue une subvention de 5160 francs pour l'érection du monument. Elle sera affectée, ainsi qu'un don du maire de 340 francs, à la construction dans le cimetière d'un caveau pour les soldats dont le corps a été rapatrié (projet Avon, réalisation Marcelin Bertrand).

## Sources

Archives départementales de l'Hérault, Délibérations communales, 114 PUB 8, 1905-1926.

Archives départementales de l'Hérault, Monument aux Morts, 2 O 147/6, 1919-1934.

*L'Éclair*, 28 novembre 1918.



1. *La France victorieuse de Magrou* (photo Didier Rabaud)
2. *Monument aux Morts du cimetière* (photo Didier Rabaud)
3. *Le monument aux Morts avant la construction de l'école Camille Granier* (coll. Guilhem Beugnon)

## MARGON : AU PIED DU CALVAIRE



Photos Didier Rabaud

À Margon, deux monuments rappellent le souvenir des 10 enfants du village morts pour la France : une plaque en marbre fixée sur le socle du calvaire, au carrefour des avenues de Roujan et d'Alignan-du-Vent, et une stèle dans le cimetière surmontée d'une urne drapée et ornée des attributs classiques de la guerre (casque et glaive), de la victoire (rameaux de laurier) et de la paix (palme).



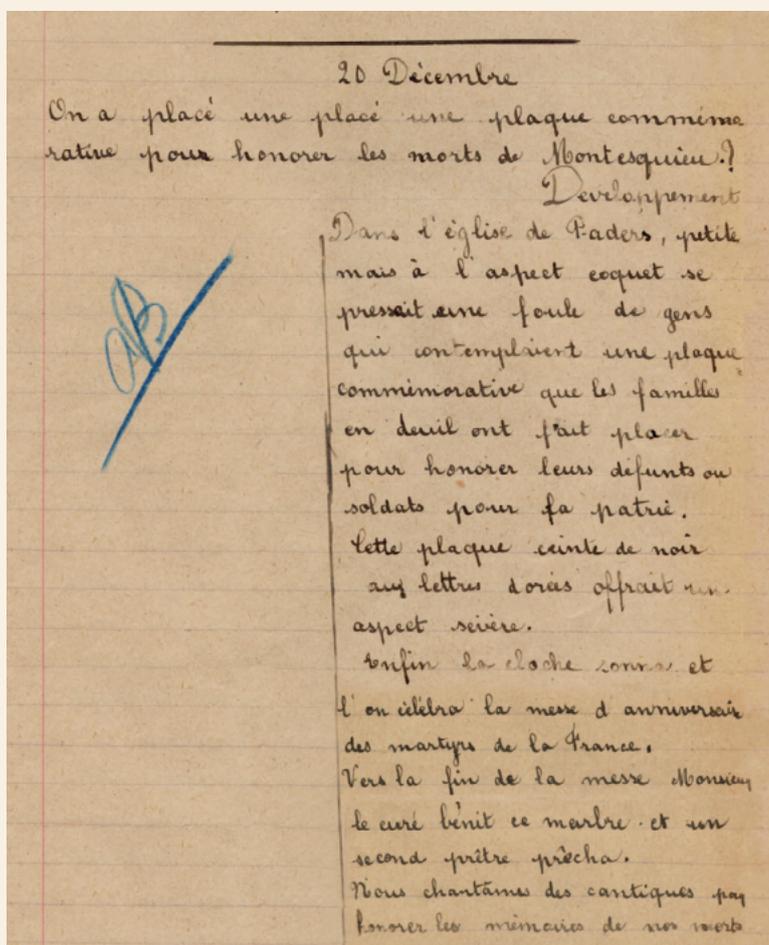
## MONTESQUIEU : DANS L'ÉGLISE DE PADERS



C'est dans l'église Saint-Michel du hameau de Paders que l'on trouvera la marque du souvenir de la Grande Guerre : une plaque en marbre ornée de quatre drapeaux et d'une croix latine, portant le nom des cinq victimes de la commune, le lieu, la date et l'âge de leur décès. La mention « offerte par les familles en deuil » nous éclaire sur le financement du projet tandis qu'une page du cahier d'écolier de Raymonde Gusmaroli, 12 ans, en date du 20 décembre 1919, relate en quelques lignes la cérémonie de bénédiction : « Dans l'église de Paders, petite mais à l'aspect coquet, se pressait une foule de gens qui contemplaient une plaque commémorative que les familles en deuil ont fait placer pour honorer leurs défunts ou soldats pour la patrie. Cette plaque ceinte de noir aux lettres dorées offrait un aspect sévère. Enfin la cloche sonna et l'on célébra la messe d'anniversaire des martyrs de la France. Vers la fin de la messe, Monsieur le Curé bénit ce marbre et un second prêtre prêcha. Nous chantâmes des cantiques pour honorer la mémoire de nos morts. »

### Sources

Archives privées, Les Arts Vailhan.



## MURVIEL-LÈS-BÉZIERS : LE POILU DE SUDRE



Photo Didier Rabaud

Devant l'hôtel de ville installé en 1881 dans l'ancien château seigneurial, un poilu vainqueur, la crose à terre, monte la garde sur fonds de vignobles et de monts bleutés.

Dès le 25 janvier 1919, le conseil municipal de Murviel projette l'érection d'un monument aux Morts. Deux ans plus tard, jour pour jour, un projet est soumis par Georges Gros, directeur des travaux communaux. Henri Oechlin, directeur des carrières de marbre du Languedoc, s'engage pour 12 000 francs à fournir un socle en marbre de Laurens sur lequel seront gravés les noms de 86 soldats et la dédicace « Aux enfants de Murviel morts pour la Patrie - 1914-1918 ». Pour 18 000 francs, le sculpteur Raymond Sudre, grand prix de Rome en 1900, fournira de son côté un poilu en bronze coulé haut de 1,80 m, conforme au sujet exposé au dernier salon des artistes à Paris (n° 4015). La commune est autorisée à élever son monument par décret présidentiel en date du 4 janvier 1922.

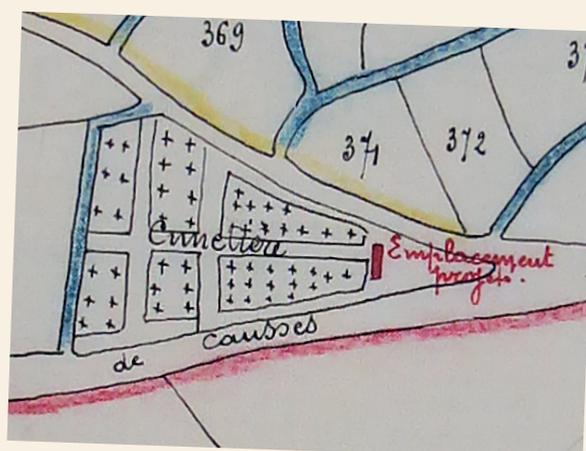
Si le maire souhaite que le monument soit érigé dans le cimetière, la population préfère la place devant l'hôtel de ville d'où l'on « jouit d'une vue splendide sur un large horizon ». Une réunion publique est organisée dans la salle de conférence au cours de laquelle, nous dit la tradition orale, le maire claqua la porte en lançant : « Mettez-le où vous voulez, je ne l'inaugurerai jamais ! ».

Une souscription lancée auprès de la population a rapporté la somme de 18 487 francs. La réception provisoire des travaux interviendra le 20 février 1922, la définitive un an plus tard. Le 30 juin 1925, Eugène Darcondeau, serrurier à Magalas, s'engage pour 2 200 francs à placer une grille en fer forgé autour du monument.

### Sources

Denis Rouquette *et al.*, « Sur quelques monuments aux Morts du Biterrois », *Études héraultaises*, 1988.

Archives départementales de l'Hérault, Monument aux Morts, 2 O 178/1, 1921.



Emplacement projeté dans le cimetière  
Archives départementales de l'Hérault, 2 O 178/1